Le 30 novembre 2012

UN PROJET NOCIF POUR LES AFFICHEURS

Le projet de la direction d'extension de la réforme de l'affichage grand format à la province vise à accroitre la productivité des afficheurs 8 m² sans toucher aux salaires (ou alors seulement à la marge). En voici notre analyse.

Alors que le préambule rappelle que la direction doit adapter le travail à l'homme, le 1er article traite de la formation « gestes et postures », c'est-à-dire de l'adaptation de l'homme au travail. Quel paradoxe ! Voire, quel système pervers !

Les afficheurs ne sont pas des « pièces d'usure » avec pour perspective l'inaptitude au bout de cette usure.

La part laissée au volontariat n'est qu'un trompe l'œil. Ce système a pour seule limite l'usure du salarié qui sera inexorablement jeté lorsqu'il sera reconnu inapte. L'exemple des afficheurs colle nous le rappelle.

Donner 65 € brut (soit environ 3 % d'un mois de salaire) contre 25 % de travail en plus ; de qui se moque-t-on ?

Quant à la charge de travail demandée aux afficheurs, elle reste toujours invérifiable. La prise en compte de toutes les informations municipales dans la charge de travail reste une revendication non satisfaite.

Augmenter de 3 € par semaine (soit 18 € pour 65 cadres) la prime pour les polyvalents quand la charge d'affichage augmente de 25 %, c'est du foutage de gueule !!!

Les plus de 50 ans devront faire 55 cadres et les plus de 55 ans devront faire 52 cadres. Résultat : une charge de travail augmentée pour les séniors qui font 48 cadres aujourd'hui.

Pour tous les autres, ce sera 60 cadres au moins. En cas de signature, plus question de volontariat.

Même si la région parisienne percevra dans ce projet des avantages ridicules, cela ne doit pas se faire au détriment de la dégradation des conditions de travail pour tous. Et cela ne remédie pas à l'augmentation de la pénibilité induite par ce projet.

En cas d'absence d'accord (il faudrait que 3 syndicats signent ; et aujourd'hui, seul l'UNSA a signé) la direction menace de recourir à la sous-traitance. Cela ne fera qu'exporter les problèmes.

En tout état de cause, il n'y a pas de plan de licenciement à prévoir. Mais sachez que la direction a déjà décidé de ne pas remplacer les départs. Que cela se fasse par l'augmentation des charges d'affichages ou par la sous-traitance, peu lui importe.

Aussi nous continuerons de porter nos revendications sur l'emploi, les salaires et l'amélioration des conditions de travail. Mais, la défense de ces revendications ne se fera qu'avec la mobilisation de tous dans un proche avenir.

La délégation CGT :
Eric SYLARD, Jean-Pierre VIAUD
Mirsad MEHANOVIC, Patrick CHOMAT

Ne pas jeter sur la voie publique